



## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SPRL « K'MIKAZ », représentée par FOLDVARY Béla dont les bureaux se trouvent Avenue René Magritte 6 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Avenue de la Gare, 11 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section C n°127B6.

La demande concerne l'aménagement d'un hangar en studio de musique et espace polyvalent ; les travaux suivants sont à réaliser :

- le remplacement de la toiture par des panneaux sandwich isolant à finition métallique ;
- la création d'une verrière avec châssis pvc de ton noir sur le pignon de la façade arrière ;
- le remplacement de la porte de garage actuelle, en façade avant, par deux portes en pvc de ton noir, reliées par un bardage bois Afzélia ;
- la mise en peinture de la façade avant en noir ;
- l'aménagement intérieur pour la création de deux studios musique, d'une salle de concert d'environ 85m<sup>2</sup> et locaux associés ;
- sans modification du volume construit.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional. Le projet est en dérogation aux normes d'accessibilité pmr (absence de parking PMR).

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Noémie Gilleman), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00. En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**L'enquête publique est ouverte le 9 mai et clôturée le 23 mai 2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 22/011.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 23 mai 2022 à 11h.

A Wavre, le 26 avril 2022